

MARIE-MADELEINE COILOT

# VISA

POUR LA

**1<sup>RE</sup> ANNÉE**

**EN IFSI**

Tout ce qu'il faut savoir pour aborder  
**sereinement** ses études infirmières

- ➔ Les connaissances indispensables en anatomie, pharmacologie, calcul de doses et anglais
- ➔ Les informations utiles sur les études et le métier
- ➔ Les conseils méthodologiques

Des quizz à faire en ligne \*



Vuibert



# VISA

pour la **1<sup>re</sup>** année

en **IFSI**

Marie-Madeleine Coilot

Vuibert

## Compléments numériques

Pour accéder aux ressources numériques tout au long du livre :

Flashez le code avec votre téléphone  
ou votre tablette



OU

Tapez l'URL dans votre navigateur



Création de la maquette intérieure : Nord Compo

Adaptation et mise en pages : CB Defretin

Iconographie : © Magnard, © Anne-Christel Rolling, © bakhtiarzein/Adobe Stock,

© Firat/Adobe Stock

Couverture : Primo & Primo

ISBN : 978-2-311-66388-4

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Mai 2023, Éditions Vuibert, 5 allée de la 2<sup>e</sup> DB – 75015 Paris

# | L'autrice

Ancienne infirmière puis cadre de santé, **Marie-Madeleine Coilot** a été formatrice à l'IFSI de Rueil-Malmaison pendant 12 ans. Actuellement, elle accompagne des professionnels de santé pour la rédaction des livrets 2 dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et participe, également, aux sessions en tant que membre de jury. Elle a collaboré à la rédaction de nombreux ouvrages concernant l'accompagnement des étudiants en soins infirmiers dans leurs études.

*Je tiens à remercier Nicole Pierre-Poulet pour sa disponibilité et son aide précieuse dans la relecture de certains passages de cet ouvrage.*

M. M. Coilot

*L'éditeur remercie Anne-Laure Kieffer pour sa contribution : elle a rédigé la partie d'anglais.*

# Demain, j'entre en IFSI

«Demain, j'entre en Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI). Je suis prêt(e), j'ai acheté des affaires neuves et j'ai taillé mes crayons. Que vais-je découvrir? Comment va être ma promotion? Ai-je fait le bon choix? Vais-je être capable de suivre ces études difficiles? Vais-je savoir aborder des personnes malades, les écouter, les soulager de leur souffrance et les soigner? Vais-je savoir me positionner dans une équipe? Vais-je m'épanouir dans ce métier? Etc. Autant de questions et d'incertitudes qui viennent s'ajouter à mon stress, la veille de la rentrée.

Je m'encourage : j'ai vu l'infirmière s'occuper de mes grands-parents et cela m'a donné l'envie de m'engager dans cette profession. J'ai regardé des reportages qui montraient le travail de l'infirmier, j'ai rencontré des étudiants aux journées portes ouvertes, j'ai été hospitalisé(e) et les soignants ont bien pris soin de moi : je pense que j'ai fait le bon choix.»

Futurs étudiant(e)s en soins infirmiers, soyez rassuré(e)s! Que les raisons qui vous poussent à vous engager dans cette voie soient liées à un besoin de réparation, d'aider l'autre, de se sentir utile, de lutter contre la maladie ou d'appartenir à un groupe professionnel et de se réaliser, toutes sont légitimes. Vous êtes tous motivés par un besoin fondamental qui est de soulager et de guérir : c'est cela qui est important et qui va vous aider à vous investir tant dans votre formation que tout au long de votre vie d'infirmier.

J'ai choisi ce métier par passion.

Audrey B.;  
Sainte Eulalie

Les valeurs du métier correspondent à mes valeurs.

Sonali P.;  
Villiers sur Orge

J'ai choisi ce métier pour prendre soin de ceux qui en ont besoin.

Coralie D.; La Villedieu

J'ai envie d'aider.  
Leslie K.; Avon

C'est un métier enrichissant : on apprend chaque jour et chaque jour est différent. De plus, le côté relationnel ainsi que les soins techniques m'attirent.

Anaïs L.; Quimper

J'aime ce métier pour sa polyvalence, sa technicité et le travail en équipe.

Ophélie P.; Champagne-Sur-Seine

# Moi non plus, je ne suis pas devenue soignante par hasard

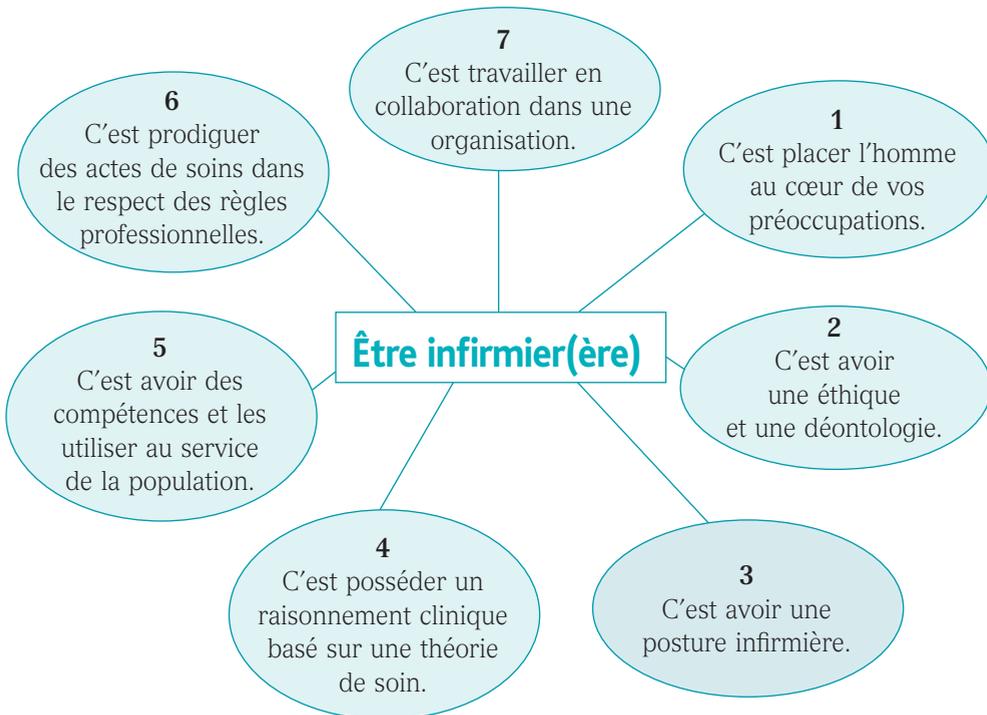
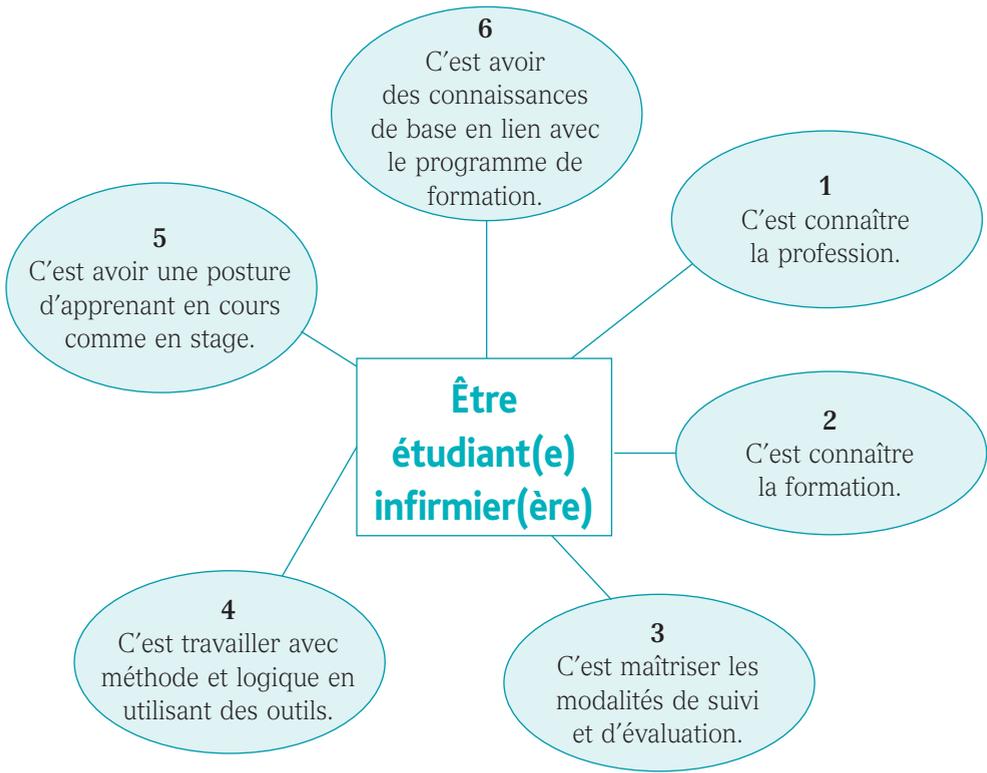
Les valeurs inculquées par mes parents ont influencé mon comportement et mon rapport aux autres depuis ma plus tendre enfance. Très jeune, je me suis portée volontaire pour apporter le potage aux personnes âgées du voisinage. Chaque jour, je me rendais chez une voisine qui avait 14 enfants et participais activement aux changes et aux biberons. J'accompagnais également « Dame Alice », une voisine très âgée, au jardin, pour éviter qu'elle ne tombe. Je lui apportais son pain.

À l'adolescence, en internat au lycée, j'ai toujours eu une attention, une écoute, une présence pour mes camarades. Je crois que c'est à cette période que l'idée de devenir soignante a germé. Quelle que soit la situation, le problème, la difficulté, le chagrin ou l'aide à apporter, mes amis se tournaient toujours vers moi, au point que j'abandonnais mes devoirs pour répondre par la positive à leurs différentes sollicitations. C'est dans cette dynamique que j'ai construit mon identité. J'avais besoin d'avoir une image positive de moi-même et c'est grâce aux sourires et aux signes de reconnaissance que j'ai trouvé un équilibre.

Je ne me suis donc pas posé de question à l'heure de choisir mon avenir professionnel : je serai soignante. J'ai commencé ma carrière auprès des enfants, puis rapidement, j'ai diversifié mes expériences et travaillé dans d'autres secteurs avec toujours autant de plaisir : cela m'a fait grandir. Les relations que j'ai construites avec les uns et les autres ont donné un sens à ma vie, m'ont permis de me réaliser et ont fait évoluer ma posture et mes pratiques professionnelles. À un moment de ma carrière, j'ai eu le désir de transmettre ce savoir acquis et me suis alors engagée dans la formation en IFSI, nouvel apprentissage pour moi comme pour les étudiants. Cette période fut très riche d'enseignements et de relations.

En quarante ans de travail, j'ai fait des rencontres extraordinaires, j'ai entendu des histoires de vie qui m'ont parfois bouleversée, j'ai accompagné des personnes faisant preuve d'un courage exceptionnel. Pendant tout ce temps, j'ai côtoyé des soignants investis auprès de personnes en demande de soins : j'ai eu le sentiment d'appartenir à un groupe professionnel qui porte les valeurs humanistes que j'ai toujours défendues.

Marie-Madeleine Coilot



# Sommaire

## Partie 1 Être étudiant(e) en IFSI

|   |    |
|---|----|
| <b>Chapitre 1</b> Des études en alternance.....             | 10 |
| <b>Chapitre 2</b> Conseils pour aller vers la réussite..... | 28 |
| <b>Chapitre 3</b> Travail personnel demandé.....            | 33 |
| <b>Chapitre 4</b> Quelques appuis méthodologiques.....      | 35 |
| <b>Chapitre 5</b> Communiquer, c'est soigner.....           | 42 |

## Partie 2 Être infirmier(ère)

|  |    |
|--|----|
| <b>Chapitre 1</b> Infirmier, un métier et des compétences reconnues..... | 48 |
| <b>Chapitre 2</b> Être soignant.....                                     | 51 |
| <b>Chapitre 3</b> Principales activités infirmières.....                 | 73 |

## Partie 3 Connaissances de base pour réussir sa première année

### Sous-partie 1 • Prérequis professionnels

|  |     |
|--|-----|
| <b>Chapitre 1</b> Le vocabulaire médical et professionnel à maîtriser..... | 86  |
| <b>Chapitre 2</b> L'hygiène dans les soins et les soins d'hygiène.....     | 94  |
| <b>Chapitre 3</b> L'ergonomie dans les soins.....                          | 104 |
| <b>Chapitre 4</b> La prescription médicale.....                            | 106 |

### Sous-partie 2 • Prérequis en mathématiques

|  |     |
|--|-----|
| <b>Chapitre 5</b> Les nombres entiers : rappels des calculs de base..... | 110 |
| <b>Chapitre 6</b> Les fractions.....                                     | 113 |
| <b>Chapitre 7</b> Les pourcentages, concentrations et dilutions.....     | 114 |
| <b>Chapitre 8</b> Proportionnalité.....                                  | 115 |

### Sous-partie 3 • Prérequis en anatomie -physiologie

|  |     |
|--|-----|
| <b>Chapitre 9</b> L'organisation générale du corps humain..... | 118 |
| <b>Chapitre 10</b> Le système nerveux.....                     | 125 |
| <b>Chapitre 11</b> Les organes des sens.....                   | 129 |

|                    |  |     |
|--------------------|--|-----|
| <b>Chapitre 12</b> | L'appareil locomoteur .....            | 135 |
| <b>Chapitre 13</b> | Le milieu intérieur .....              | 142 |
| <b>Chapitre 14</b> | Le système immunitaire.....            | 146 |
| <b>Chapitre 15</b> | Le système cardiovasculaire.....       | 151 |
| <b>Chapitre 16</b> | L'appareil respiratoire.....           | 155 |
| <b>Chapitre 17</b> | L'appareil digestif.....               | 159 |
| <b>Chapitre 18</b> | Le système urinaire.....               | 165 |
| <b>Chapitre 19</b> | Le système endocrinien.....            | 168 |
| <b>Chapitre 20</b> | L'appareil génital masculin.....       | 174 |
| <b>Chapitre 21</b> | L'appareil génital féminin.....        | 176 |
| <b>Chapitre 22</b> | Les processus physiopathologiques..... | 180 |

### Sous-partie 4 • Prérequis en pharmacologie

|                    |   |     |
|--------------------|---|-----|
| <b>Chapitre 23</b> | Généralités sur le médicament.....            | 186 |
| <b>Chapitre 24</b> | Les principales classes médicamenteuses ..... | 189 |
| <b>Chapitre 25</b> | Le calcul de doses et de débits.....          | 193 |

### Sous-partie 5 • Prérequis en anglais

|                    |                             |     |
|--------------------|-----------------------------|-----|
| <b>Chapitre 26</b> | Le groupe nominal.....      | 198 |
| <b>Chapitre 27</b> | Le groupe verbal.....       | 201 |
| <b>Chapitre 28</b> | Le vocabulaire de base..... | 211 |

|                 |       |     |
|-----------------|-------|-----|
| <b>Corrigés</b> | ..... | 217 |
|-----------------|-------|-----|

## Partie 1

# Être étudiant(e) en IFSI



# Des études en alternance

Un étudiant en soins infirmiers est une personne ayant satisfait aux différentes modalités d'admission. Il suit des cours d'une part, au sein d'un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et d'autre part, dans une université partenaire de cet institut. Il effectue en parallèle un cursus de stages pratiques afin d'obtenir le diplôme d'État d'infirmier (DEI). Les étudiants sont affiliés au Ministère de la santé. Cette formation est dite en alternance.

## 1 L'alternance : rentrer dans le monde du soin

L'alternance facilite une prise directe avec le travail car elle permet de se construire une identité professionnelle. Par le biais de l'alternance, vous pouvez partir de vos connaissances et les appliquer sur le terrain et inversement, en acquérant des connaissances et des compétences sur le terrain pour les théoriser en cours.

**Vous allez sans doute avoir des appréhensions concernant les savoirs et les approches des professionnels et des personnes malades mais tout cela est normal. Ne commencez pas la formation avec des préjugés sociaux, moraux ou religieux !**

Vous allez ainsi être confronté à diverses situations complexes et difficiles à vivre, des situations qui vont vous être nouvelles et que vous n'avez même jamais imaginées, pensées ou vues comme la pauvreté, la précarité, l'exclusion sociale, la vieillesse, la maladie, la douleur, les troubles du comportement, etc. Tout cela sera appréhendé dans un environnement peu connu qu'est le monde du soin et qui, somme toute, doit être un monde accueillant. Ce sont des études chargées d'émotions : la profession infirmière est une profession principalement

basée sur la relation à l'autre et c'est ce qui fait qu'elle est riche de rencontres, d'échanges qui nous enrichissent, nous font grandir.

Durant vos études, et tout au long de votre parcours professionnel, vous allez être confronté à la maladie et à un corps, ou un organe, qui dysfonctionne. Pour comprendre ce qu'il se passe, il est nécessaire de connaître le corps humain, ses fonctions ainsi que les liens entre eux. Ces différents chapitres vous présenteront une première approche de ce fonctionnement, qui sera approfondi dans vos années futures.

## 2 La formation en soins infirmiers

### Les dix compétences

Les champs d'apprentissage du diplôme recouvrent dix compétences :



### Les finalités de la formation

La formation a pour objectif de vous mener vers la professionnalisation en vous permettant de développer vos capacités d'analyse, de décision et de prise en charge dans toute situation de santé dans le cadre du rôle que vous serez mené à assumer. Vous travaillerez à renforcer votre bagage de qualification à travers vos savoirs théoriques et méthodologiques, vos savoir-faire mais également vos capacités relationnelles et votre gestion émotionnelle qui vous permettront d'avoir une autonomie et une responsabilité dans le champ de sa fonction. Le développement de l'éthique professionnelle et de la réflexion clinique vous offrira la possibilité d'un positionnement critique et adapté dans sa confrontation aux situations nouvelles.

### L'organisation de la formation

La formation se déroule sur **3 ans soit 6 semestres de 20 semaines chacun**. Le tout est réparti entre les cours théoriques et les stages. Les cours théoriques sont réalisés soit par l'équipe enseignante soit par des intervenants extérieurs (médecins, kinésithérapeutes, infirmiers, universitaires, etc.). Les semaines de cours ou de stage sont des semaines de 35 h.

| Enseignements  | Nombre d'heures sur 3 ans |
|--|---------------------------|
| Enseignements théoriques obligatoires  | 1 800                     |
| Stages cliniques obligatoires  | 2 100                     |
| Suivi pédagogique, temps personnel guidé, supervision, travaux entre étudiants | 300                       |
| Travail personnel  | 900                       |
| <b>Charge de travail globale de l'étudiant sur 3 ans</b>                       | <b>5 100</b>              |

## L'attribution des crédits européens

Le système de notation universitaire donne lieu à l'attribution des crédits conformément au système européen de transferts de crédits «*European Credits Transfer System*» (ECTS). Ces crédits permettent les échanges entre IFSI et entre pays européens. Les principes qui gouvernent l'affectation de ces crédits sont de 30 crédits par semestre de formation, soit 180 au total. Le diplôme d'État d'infirmier sanctionne un niveau validé par l'obtention de ces 180 crédits européens répartis ainsi :

| Enseignement en institut de formation :<br>120 ECTS   | Enseignement clinique en 7 stages<br>(voir page 16) : 60 ECTS  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Sciences contributives au métier infirmier : 42 ECTS</li> <li>Sciences et rôles infirmiers : 66 ECTS</li> <li>Unités d'enseignement transversales : 12 ECTS</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>S1 : un stage de 5 semaines</li> <li>S2, S3, S4, S5 : un stage de 10 semaines</li> <li>S6 : un stage de 15 semaines au total en deux périodes de 10 semaines maximum</li> </ul> |

La notion de charge de travail de l'étudiant prend en compte toutes les activités de formation (cours, séminaires, stages, mémoire, travail personnel, évaluations, etc.) et toutes les formes d'enseignement (présentiel, à distance, en ligne, etc.). Cette charge de travail est évaluée à **25 h de travail par crédit d'enseignement réalisé à l'IFSI et 35 h par crédit pour l'enseignement en stage.**

La méthodologie proposée par l'ECTS donne des outils appropriés pour établir la transparence et faciliter la reconnaissance académique. Cette reconnaissance est une condition impérative de la mobilité étudiante au sein de l'Europe. Il est en effet possible d'envisager de suivre une formation à l'étranger (sous réserve d'un projet accepté par les responsables pédagogique).

## La formation théorique

La rentrée scolaire en première année est fixée au 1<sup>er</sup> lundi des mois de septembre et de février.

L'inscription administrative est annuelle. Le nombre d'inscriptions est limité à six fois sur l'ensemble du parcours de formation, soit deux fois par année.

L'évaluation des connaissances théoriques et cliniques utilise le contrôle continu, un examen terminal ou les deux combinés selon les unités d'enseignement.

## ■ Le contenu des enseignements

### Les unités d'enseignement (UE)

Les unités d'enseignement sont en lien les unes avec les autres et contribuent à l'acquisition des compétences. Elles couvrent six champs :

- UE 1: Sciences humaines, sociales et droit ;
- UE 2: Sciences biologiques et médicales ;
- UE 3: Sciences et techniques infirmières : fondements et méthodes ;
- UE 4: Sciences et techniques infirmières : interventions ;
- UE 5: Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- UE 6: Méthodes de travail.

Le référentiel de formation du diplôme d'État d'infirmier est ainsi constitué de **36 matières de formation réparties dans les 6 UE** pour permettre une progression pédagogique cohérente. Les unités d'enseignement y sont thématiques et comportent des objectifs de formation, des contenus, une durée, des modalités et des critères de validation. Elles donnent lieu à une valorisation en crédits européens.

| Grands types d'UE   |   | UE  |
|---|---|---|
| I. UE d'enseignement dont les savoirs sont dits « contributifs » aux savoirs infirmiers, dans lesquelles interviennent les professeurs d'université | 1. Sciences humaines, sociales et droit | <ul style="list-style-type: none"> <li>• UE 1.1 (S1 et S2) : Psychologie, sociologie, anthropologie</li> <li>• UE 1.2 (S2 et S3) : Santé publique et économie de la santé</li> <li>• UE 1.3 (S1 et S4) : Législation, éthique, déontologie</li> </ul>   |
|   | 2. Sciences biologiques et médicales    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• UE 2.1 (S1) : Biologie fondamentale</li> <li>• UE 2.2 (S1) : Cycles de la vie et grandes fonctions</li> <li>• UE 2.3 (S2) : Santé, maladie, handicap, accidents de la vie</li> <li>• UE 2.4 (S1) : Processus traumatiques</li> <li>• UE 2.5 (S3) : Processus inflammatoires et infectieux</li> <li>• UE 2.6 (S2 et S5) : Processus psychopathologiques</li> <li>• UE 2.7 (S4) : Défaillances organiques et processus dégénératifs</li> <li>• UE 2.8 (S3) : Processus obstructifs</li> <li>• UE 2.9 (S5) : Processus tumoraux</li> <li>• UE 2.10 (S1) : Infectiologie, hygiène</li> <li>• UE 2.11 (S1, S3 et S5) : Pharmacologie et thérapeutiques</li> </ul> |



| Grands types d'UE  |  | UE   |
|--|--|--|
| II. UE de savoirs constitutifs des compétences infirmières                         | 3. Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• UE 3.1 (S1 et S2) : Raisonnement et démarche clinique infirmière</li> <li>• UE 3.2 (S2 et S3) : Projet de soins infirmiers</li> <li>• UE 3.3 (S3 et S5) : Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionnalité</li> <li>• UE 3.4 (S4 et S6) : Initiation à la démarche de recherche</li> <li>• UE 3.5 (S4) : Encadrement des professionnels de soins</li> </ul>  |
|  | 4. Sciences et techniques infirmières, interventions             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• UE 4.1 (S1) : Soins de confort et de bien-être</li> <li>• UE 4.2 (S2, S3 et S5) : Soins relationnels</li> <li>• UE 4.3 (S2 et S4) : Soins d'urgence</li> <li>• UE 4.4 (S2, S4 et S5) : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical</li> <li>• UE 4.5 (S2 et S4) : Soins infirmiers et gestion des risques</li> <li>• UE 4.6 (S3 et S4) : Soins éducatifs et préventifs</li> <li>• UE 4.7 (S5) : Soins palliatifs et de fin de vie</li> <li>• UE 4.8 (S6) : Qualité des soins, évaluation des pratiques</li> </ul>  |
| III. Unités d'intégration des différents savoirs et leur mobilisation en situation | 5. Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière | <ul style="list-style-type: none"> <li>• UE 5.1 (S1) : Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</li> <li>• UE 5.2 (S2) : Évaluation d'une situation clinique</li> <li>• UE 5.3 (S3) : Communication et conduite de projet</li> <li>• UE 5.4 (S4) : Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires</li> <li>• UE 5.5 (S5) : Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins</li> <li>• UE 5.6 (S6) : Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles</li> <li>• UE 5.7 (S5 et S6) : Optionnelle</li> </ul> |
| IV. Unités de méthodologie et des savoirs transversaux                             | 6. Méthodes de travail   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• UE 6.1 (S1) : Méthodes de travail</li> <li>• UE 6.2 (S1 à S6) : Anglais</li> </ul>  |

L'acquisition des unités d'enseignement s'opère selon des principes de capitalisation et de compensation, comme dans un cursus universitaire classique. Il faut obtenir au minimum la moyenne lors de l'évaluation d'une unité d'enseignement pour valider celle-ci. Certaines unités d'enseignement permettent des compensations entre elles (une note inférieure à la moyenne dans une UE peut être compensée par une note supérieure à la moyenne dans une autre UE).

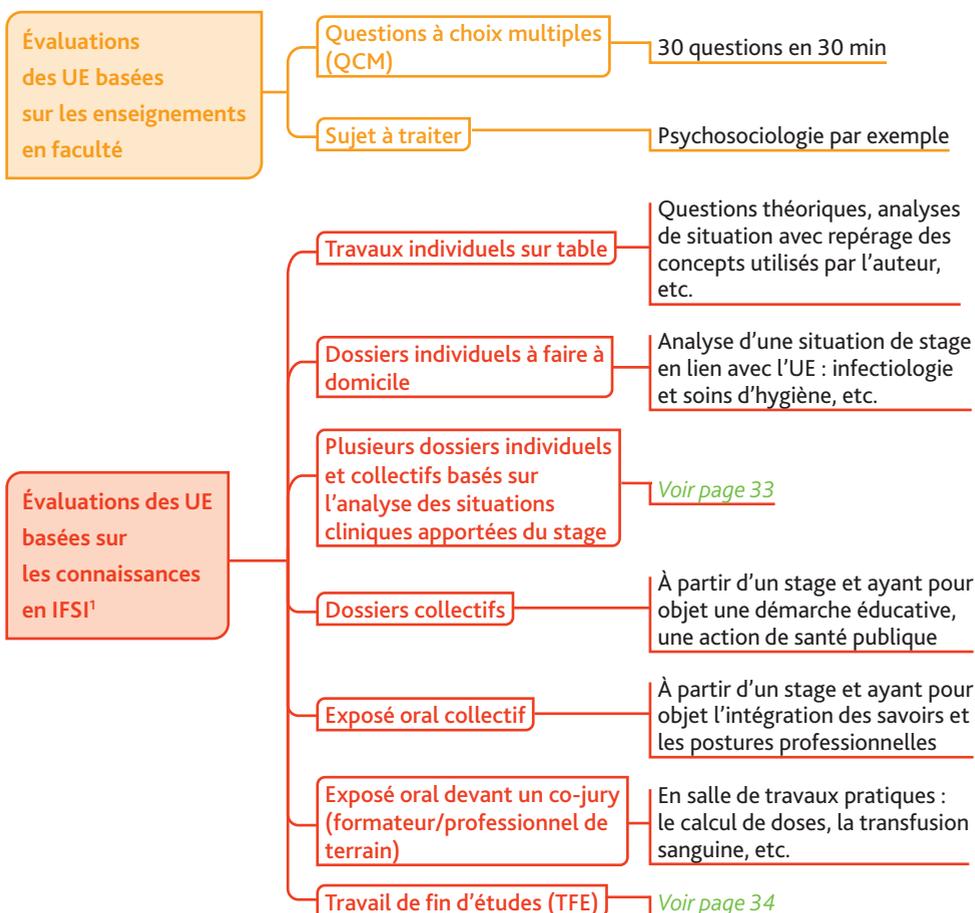
## Les unités d'intégration (UI)

Les unités d'intégration sont des unités d'enseignement qui portent sur l'étude des situations de soins ou situations « cliniques ». Elles comportent des analyses de situations préparées par les formateurs, des mises en situation simulées, des analyses des situations vécues en stage et des travaux de transposition à de nouvelles situations. Elles regroupent les unités d'enseignement 5, UE 5.1 à 5.7 (voir tableau page ci-contre).

## ■ Les évaluations

Les évaluations vont vous permettre de vous situer dans vos connaissances, vos compétences et votre acquisition d'une posture professionnelle adaptée à la prise en soins de personne ou de groupes de personnes. Elles peuvent se présenter sous différentes formes :

Relisez-vous et respectez les consignes données pour la présentation des documents. Pour certaines évaluations, des points sont attribués pour la forme.  
Valérie, formatrice en IFSI



1. Corrigées par les formateurs et les professionnels de terrain.

## ■ Les modalités pédagogiques

Les enseignements sont réalisés sous la forme de cours magistraux, travaux dirigés, travaux personnels (rédaction de mémoire, travaux guidés ou en autonomie, etc.).

### Les cours magistraux (CM)

Ce sont des cours dont le contenu est plutôt théorique. Ils sont donnés par un enseignant dans des salles de type amphithéâtre devant un public généralement nombreux.

### Les travaux dirigés (TD)

Ce sont des temps d'enseignement obligatoires réunissant maximum 25 étudiants. Ces cours servent :

- à illustrer, approfondir et compléter un cours magistral en introduisant des données nouvelles qui peuvent être théoriques ou pratiques;
- à réaliser des exposés individuels ou en groupe, des exercices et des travaux divers;
- à travailler sur des situations cliniques.

### Les travaux personnels guidés (TPG)

Ce sont des temps de travail où les étudiants :

- effectuent eux-mêmes certaines recherches ou études;
- préparent des écrits;
- réalisent des travaux demandés guidés par les formateurs en fonction des capacités d'autonomie de chacun.

### Les études de situations dans l'apprentissage

Des situations professionnelles apprenantes sont choisies avec des professionnels en activité. Ces situations sont utilisées comme moyens pédagogiques dans le but de les analyser avec l'aide de professionnels expérimentés. Les étudiants construisent leurs savoirs à partir de l'étude de ces situations en s'appuyant sur la littérature professionnelle et grâce aux interactions entre leur savoir acquis et celui de leurs condisciples, enseignants ou équipes de travail. Ils apprennent à confronter leurs connaissances et leurs idées et travaillent sur la recherche de sens dans leurs actions. Des liens forts sont établis entre le terrain et l'institution de formation. Aussi, les dispositifs pédagogiques et les projets d'encadrement en stage sont construits entre des représentants des IFSI et des lieux de soins et sont largement partagés.

## La formation clinique en stage

### ■ Les modalités pédagogiques

#### Qu'est-ce que l'enseignement clinique ?

L'enseignement clinique des infirmiers s'effectue au cours de périodes de **stages dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins**. Ces périodes alternent avec les périodes d'enseignement en institut de formation.

Selon la directive européenne de 2005, «l'enseignement clinique se définit comme étant le volet de la formation d'infirmier par lequel le candidat infirmier apprend, au sein d'une équipe, en contact direct avec un individu sain ou malade et/ou une collectivité, à organiser, dispenser et évaluer les soins infirmiers globaux requis à partir des connaissances et compétences acquises.»

Adoptez une attitude positive et ayez confiance en vos capacités. Vous allez vous enrichir des expériences de stages : servez-vous en ! Faites du lien entre stages et théorie.

Anne, formatrice en IFSI

Pendant les temps de stage, vous vous trouvez confronté à la pratique soignante auprès des patients : vous vous formez en réalisant des activités et en les analysant au sein des équipes professionnelles. Les savoirs théoriques, techniques, organisationnels et relationnels utilisés dans les activités sont mis en évidence par les professionnels qui encadrent le stagiaire et par les formateurs dans les rencontres avant, pendant et après la mise en stage des étudiants.

### Organisation et suivi

Les stages ont une durée totale de **60 semaines** sur la base de 35 h par semaine et sont répartis comme suit :

- **15 semaines en première année** : 5 semaines durant le premier semestre et 10 semaines durant le deuxième semestre ;
- **20 semaines en deuxième année** : 10 semaines durant le troisième semestre et 10 semaines durant le quatrième semestre ;
- **25 semaines en troisième année** : 10 semaines durant le cinquième semestre et 15 semaines durant le sixième semestre.

Dans le cadre du suivi pédagogique, les formateurs de l'institut de formation peuvent organiser une rencontre soit sur le lieu de stage soit en petits groupes à l'IFSI. L'objectif de ces rencontres est de vous permettre de progresser dans l'analyse de situation. Dans ce cas, il faudra effectuer une démarche de soin détaillée, c'est-à-dire du recueil de données jusqu'aux actes de soins planifiés. Cette démarche de soin sera travaillée et réajustée.

Au minimum, **quatre types de stage obligatoires sont prévus** dans le parcours des étudiants :

- **soins de courte durée (ou SCD)** (services de médecine, chirurgie, obstétrique) ;
- **soins en santé mentale et psychiatrie** ;
- **soins de longue durée (ou SLD) et soins de suite et de réadaptation (ou SSR)** (gériatrie, service de convalescence) ;
- **soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie** (domicile, travail, école, EHPAD).

### Attention !

**Un manque de vaccination peut vous empêcher de partir en stage** : assurez-vous d'être bien à jour dans vos vaccinations avant la rentrée en IFSI ! Pour rappel, en France, les vaccins requis pour les étudiants en filière de santé sont ceux contre **la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP), l'hépatite B et la tuberculose**. S'ajoute le vaccin contre **le COVID 19** depuis 2020. D'autres vaccins (**grippe, hépatite A, rougeole, varicelle**) sont uniquement recommandés (mais vivement conseillés!).

## ■ Les objectifs de stage

- Les objectifs de stage tiennent compte à la fois de vos ressources de stages, de vos besoins en rapport avec l'étape de votre cursus de formation, et de vos demandes individuelles.
- Le stage doit vous permettre :
  - d'acquérir des connaissances ;
  - d'acquérir une posture réflexive en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels ;
  - d'exercer votre jugement et vos habiletés gestuelles ;
  - de centrer votre écoute sur la personne soignée et proposer des soins de qualité ;
  - de prendre progressivement des initiatives et des responsabilités ;
  - de reconnaître vos émotions et les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose ;
  - de prendre la distance nécessaire et de canaliser ses émotions et ses inquiétudes ;
  - de mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences ;

- de confronter ses idées, ses opinions et ses manières de faire à celle de professionnels et d'autres étudiants.
- Vos besoins d'étudiant sont alors formalisés :
  - dans le référentiel de compétences et le référentiel de formation, connus des personnes qui guident les étudiants ;
  - dans le portfolio (*voir page 24*).
- Les objectifs de stage sont négociés avec le lieu du stage à partir des ressources de celui-ci. Ils sont rédigés et inscrits dans le portfolio de l'étudiant.

## ■ Les lieux de stage

### En hospitalisation (soins de courte durée / soins en santé mentale et psychique / EHPAD)

On parle d'hospitalisation lorsque qu'un établissement propose une offre de soins avec ou sans hébergement. En France, on compte plus de 3 000 établissements de santé qui assurent le diagnostic, la surveillance et le traitement des malades. Au sein de ces structures, il est possible pour l'infirmier d'exercer dans de nombreuses unités attenantes à différentes spécialités. Parmi ces unités, on peut trouver la cardiologie, la neurochirurgie, la chirurgie viscérale, les urgences, la réanimation, etc. On inclut aussi les EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), maisons de retraite proposant une offre de soins. La liste des lieux d'exercice possible est longue.

Il existe différentes structures qui peuvent être publiques ou privées, à but lucratif (les cliniques) ou but non lucratif.

#### Les établissements publics

- Les centres hospitaliers sont des personnes morales de droit public, dotées de l'autonomie administrative et financière. Ils sont communaux, départementaux, interdépartementaux ou nationaux et certains peuvent être spécialisés en santé mentale. Il existe également des établissements militaires, ceux-ci peuvent demander un engagement de la part des soignants qui varie de 2 à 5 ans.
- Ils ont vocation d'agir dans quatre domaines : le soin, la prévention, l'enseignement/formation professionnelle et la recherche scientifique.
- Ce sont des lieux pour tous qui présentent le plus souvent un grand nombre de spécialités. Y faire carrière signifie être fonctionnaire de l'État.

#### Les établissements privés

- **À but non lucratif :**
  - majoritairement, ils participent au service public hospitalier (PSPH), et ont les mêmes missions. Ces établissements peuvent être gérés par une personne morale de droit privé, par une association, une fondation, une congrégation ou une mutuelle. Leurs bénéfices doivent être réinvestis dans l'innovation ou le développement de nouveaux services au bénéfice des personnes ;
  - de manière minoritaire, on trouve les établissements privés d'intérêt collectif (centre de soins de suite et réadaptation, soins à domicile, hospitalisation à domicile, EHPAD).
- **À but lucratif :** ce sont les établissements qui sont le plus souvent nommés « cliniques ». Ce sont majoritairement des sociétés de personnes ou de capitaux. Les praticiens y sont le plus souvent libéraux. Ces établissements passent le plus souvent des contrats avec des médecins et des investisseurs extérieurs. Ces investisseurs rachètent des établissements et forment des chaînes ou groupes grâce à l'apport de gros capitaux. Ces cliniques sont spécialisées et ont des plateaux techniques de pointe pour la chirurgie ou les soins aigus.

### En libéral (soins individuels ou collectifs sur les lieux de vie)

L'infirmier libéral (ou IDEL) est un entrepreneur indépendant au sein d'une entreprise libérale, ce qui implique d'acquérir des connaissances en matière de gestion et de comptabilité. Pour s'installer et/ou faire des remplacements en tant qu'infirmier libéral, il est nécessaire d'être titulaire du DEI et d'avoir, au minimum, 24 mois d'expérience en service de soins (ou 3 200 heures).

Lors d'un stage en libéral, l'étudiant va suivre l'infirmier dans sa tournée, rencontrer des personnes à leur domicile et pratiquer des activités de soins en dehors du contexte hospitalier : c'est une autre approche des patients et des soins. Ce changement peut lui permettre de développer son sens de l'organisation.

### En milieu carcéral (soins individuels de dépistage, de prévention, psychologiques)

C'est soigner dans un milieu fermé auprès de personnes en difficulté sociale et psychologique. Les soins sont centrés sur la relation d'aide, l'éducation à la santé, la gestion de la douleur, l'administration de traitements, l'accompagnement psychologique pour des risques de suicide et la gestion des addictions (tabac, alcool...). Pour exercer en milieu carcéral, il n'y a pas de formation spécifique. Néanmoins, il est préférable d'avoir une expérience diversifiée c'est-à-dire avoir déjà exercé dans différentes spécialités et avoir suivi une formation à la relation d'aide.

### En milieu scolaire (soins individuels ou collectifs sur les lieux de vie)

Les missions de l'infirmier scolaire s'inscrivent dans la politique générale de l'Éducation Nationale qui est de promouvoir la réussite des élèves et des étudiants. Elle concourt à cet objectif par la promotion de la santé des jeunes et participe plus largement à la politique du pays en matière de prévention et d'éducation à la santé.

Lors d'un stage en milieu scolaire, l'étudiant va participer à des projets liés à l'éducation à la santé mis en place par l'infirmier. En fonction des périodes, il sera possible de faire du dépistage, et dans tous les cas, être à l'écoute des adolescents. L'étudiant y sera en relation avec une population proche de son âge ce qui va aider à se positionner en tant que futur professionnel.

En primaire, outre les soins de plaies, le suivi d'enfants ayant des pathologies connues, il travaille en étroite relation avec les professeurs pour mettre en place des projets d'éducation à la santé. Par exemple, il peut proposer des projets d'éducation à la santé : le petit déjeuner, le brossage des dents, la sexualité, les conduites addictives...

Il instaure également des accompagnements psychologiques. Cela nécessite une capacité d'écoute pour repérer un mal être chez un enfant, un adolescent, ou une difficulté relationnelle (du harcèlement ou du racisme par exemple).

## ■ Le maître de stage et le tuteur de stage

Lors de vos stages vous serez suivi par un maître de stage et un tuteur.

### Le maître de stage

- Il représente la fonction organisationnelle et institutionnelle du stage. C'est souvent le cadre du service de soins.
- Il est le garant de la qualité de l'encadrement et facilite votre intégration dans l'équipe.
- Il peut évaluer l'atteinte de vos objectifs en vous regardant effectuer des soins ou en vous demandant de présenter la situation d'une personne malade.

- Il s'informe de votre progression auprès du tuteur, assure le lien entre le stage et l'institut de formation et règle les questions en cas de problème.

### Le tuteur de stage

- Il travaille dans l'établissement qui vous accueille.
- Il assure votre accompagnement et facilite votre apprentissage en organisant et diversifiant les situations de soins et les professionnels pour avoir plusieurs modèles et vous permettre de construire votre propre identité professionnelle. Il prend également en compte vos compétences et vos objectifs de stage pour vous permettre de progresser.
- Il fait le lien entre vous et les autres professionnels ressources.
- Il participe l'évaluation de votre progression en accord avec les professionnels qui vous ont accompagné.
- Il complète avec vous votre portfolio (*voir page 24*).

### ■ Les professionnels rencontrés en stage

Voici différentes professions qu'il est possible de rencontrer lors de vos stages dans un établissement en lien avec la prise en soins des personnes et leur fonction. Les professions en *italique* seront vos interlocuteurs directs. Le classement est alphabétique.

Sachez que les aides-soignants et les aides-médico-psychologiques sont parmi ceux qui connaissent le mieux les patients!

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| L'agent de stérilisation          | nettoie et désinfecte les équipements et les matériels médicaux afin d'éradiquer les bactéries susceptibles de propager des infections.  |
| L'aide-médico-psychologique (AMP) | <ul style="list-style-type: none"> <li>• accompagne des personnes handicapées ou dépendantes au quotidien ;</li> <li>• encourage et favorise la communication dans l'expression verbale ou non ;</li> <li>• vous accompagne dans votre apprentissage et dans la réalisation d'actes de soins visant au bien-être des personnes.</li> </ul>   |
| L'aide-soignant (AS)              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• collabore avec l'infirmier dans les activités quotidiennes de soins ;</li> <li>• contribue au bien-être des malades en les accompagnant dans tous les gestes de la vie quotidienne et en aidant au maintien de leur autonomie ;</li> <li>• évalue l'état clinique du malade et adapte sa prise de soins ;</li> <li>• identifie les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne malade et met en oeuvre des mesures de prévention adéquates ;</li> <li>• vous accompagne dans votre apprentissage, et dans la réalisation d'actes de soins visant au bien-être des personnes.</li> </ul> |
| L'ambulancier                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• exerce son activité au sein d'une entreprise privée de transport sanitaire ou d'un établissement de santé ;</li> <li>• assure essentiellement le transport sanitaire des malades vers un établissement de santé.</li> </ul>   |
| L'assistant social                | a pour mission de faciliter les formalités à effectuer par les patients et leurs familles pour l'obtention de prestations et d'aides de tous types (administratives, sociales, financières ou thérapeutiques).   |



# C'est décidé, **vous voulez devenir infirmier(ère) ?** Voici le livre indispensable à vos études !

**A** la rentrée, vous allez démarrer des études intenses et enrichissantes. Pour aborder cette première année sereinement, et en toute confiance, des connaissances préalables sont nécessaires !

Quel que soit votre parcours, *Visa pour la 1<sup>re</sup> année en IFSI* est là pour vous accompagner dans la **découverte des études infirmières et du métier d'infirmier**. Avec ce livre coloré et synthétique, révisez ou découvrez tous **les prérequis nécessaires à votre réussite** :

- ➔ les notions essentielles sur le **métier d'infirmier** et une présentation complète des études ;
- ➔ **les principales activités et surveillances** effectuées par l'infirmier ;
- ➔ **des conseils concrets** pour aborder paisiblement vos stages ;
- ➔ **les prérequis professionnels** en vocabulaire médical et règles d'hygiène ;
- ➔ un **rappel des calculs de base** en mathématiques pour réaliser sans erreur les calculs de doses et de débits ;
- ➔ les **connaissances incontournables** en anatomie-physiologie pour comprendre le fonctionnement du corps humain, en pharmacologie pour introduire la notion de médicament, et en anglais pour consolider ses acquis ;
- ➔ **des quizz** sur tous les sujets pour vous auto-évaluer de façon ludique, et ce quel que soit l'endroit, grâce à un accès en ligne.

**Fort de nombreux conseils de formateurs et témoignages d'étudiants infirmiers, ce guide pratique vous aidera à affronter sans stress la rentrée en IFSI.**

